



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Rapport d'activité 2018



INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ÉTUDES
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Directrice de la publication :

Hélène CAZAUX-CHARLES,
*Directrice de l'Institut national des hautes études
de la sécurité et de la justice*

Rédacteur en chef :

Christophe SOULLEZ,
*Chef de l'Observatoire national de la délinquance
et des réponses pénales (ONDRP)*

Coordination :

Olivier GOURDON,
*Responsable administratif, chargé d'études
et des relations partenariales à l'ONDRP*

Conception graphique :

Marine OSTAPOWICZ,
Cellule infographie, INHESJ

**CONTACT****Observatoire national de la délinquance et des
réponses pénales**

Christophe SOULLEZ, chef de l'ONDRP

01 76 64 89 49

06 07 12 29 73

christophe.soullez@inhesj.fr

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), qui conserve une place originale dans le paysage administratif français, contribue à éclairer le débat public sur les questions de sécurité et de justice.

Il intervient à la fois pour améliorer la qualité et la richesse des informations disponibles, et donc participe à la transmission de connaissances sur la nature des phénomènes criminels. Mais il s'emploie également à expliquer les usages de la statistique criminelle et à donner les clés de lecture nécessaires à la compréhension de celle-ci.

En 2018, l'ONDRP, tout en assumant sa mission originelle de production de connaissances, a poursuivi des travaux de recherche sur certains phénomènes criminels.



SOMMAIRE

Les chiffres clés 2018	4
Les temps forts 2018	5
L'ONDRP en bref	6
Les projets en cours	7

01

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE VICTIMATION	8
<i>CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ 2018</i>	
Méthodologie de l'enquête	10
Victimation 2017 et perceptions de la sécurité	12

02

LES PHÉNOMÈNES DE VIOLENCES	14
Les homicides, les viols	16
Les violences en milieu professionnel	17
Les discriminations	19
L'insécurité dans les transports en commun	20
La traite des êtres humains	20
L'injonction de soins	22

03

VOLS ET CYBERCRIMINALITÉ	24
Les vols.....	26
La cybercriminalité	26

04

PERCEPTIONS DE LA SÉCURITÉ	28
Le sentiment d'insécurité	30
Opinion sur la présence locale des forces de l'ordre	31

05

ACTIVITÉS ET RAYONNEMENT DE L'ONDRP	32
Communications scientifiques et missions d'expertise	34
L'ondrp au cœur de l'actualité.....	35
La plateforme Datagora.....	36
Les travaux de recherche	37
Les formations.....	38
Les rendez-vous de la recherche.....	38



LES CHIFFRES CLÉS 2018



16

PUBLICATIONS



21

PARTENARIATS



4

ARTICLES SCIENTIFIQUES



12

PROJETS EN COURS



40

ENTRETIENS
PUBLIÉS DANS LES MÉDIAS



260

HEURES
D'ENSEIGNEMENT



+ 40%

D'ABONNÉS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Des échanges

AVEC 16
INSTITUTIONS À L'ÉTRANGER



24

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES
ET MISSIONS D'EXPERTISE



LES TEMPS FORTS DE 2018



JANVIER

Le sentiment d'insécurité dans les transports en commun

GRAND ANGLE N°46



JUIN

Les victimes de traite des êtres humains suivies par les associations en France en 2016

GRAND ANGLE N°48



Mission d'expertise pour la création d'un observatoire national de la délinquance au Maroc



Participation à l'audition publique FF-CRIAVS sur les auteurs de violences sexuelles



FÉVRIER

L'arme à feu est le moyen le plus utilisé pour commettre un meurtre en Guadeloupe et à Saint-Martin

REPÈRES N°35



JUIN-DÉCEMBRE

Cybercriminalité :
partenariats avec la police, la gendarmerie, les douanes et le parquet de Paris



MARS

Les injures sexistes

GRAND ANGLE N°47



JUILLET

Convention avec le TGI de Bobigny sur les violences contre les policiers



AVRIL

Convention avec l'Université de Leyde pour l'European Homicide Monitor



NOVEMBRE

État des lieux d'un dispositif de soins pénalement ordonné : l'injonction de soins

GRAND ANGLE N°49



MAI

Convention avec la DRPJ de Paris sur les vols fausse qualité



DÉCEMBRE

Conférence de presse et premiers résultats de l'enquête de victimation 2018



L'ONDRP EN BREF

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) a été créé en novembre 2003 pour analyser l'évolution des phénomènes criminels et les réponses pénales qui y sont apportées.

UN ORGANISME PUBLIC INDÉPENDANT QUI ÉTUDIE LES PHÉNOMÈNES CRIMINELS

L'ONDRP est rattaché à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ), établissement public sous tutelle du Premier ministre dont le statut a été renforcé par le décret n°2015-1213 du 1^{er} octobre 2015. Il est doté d'un conseil d'orientation qui définit le programme de travail de l'observatoire et échange sur l'amélioration des systèmes statistiques et la production de connaissances sur les phénomènes criminels. Ce conseil est le garant de son indépendance: présidé par Stéfan Lollivier, inspecteur général de l'Insee, il est composé d'élus, d'acteurs des secteurs publics et privés actifs dans le domaine de la sécurité, de la justice et de la lutte contre la délinquance, de représentants du monde de la recherche et des administrations.

L'Observatoire a pour mission de contribuer à l'amélioration de la connaissance des phénomènes criminels, des caractéristiques des victimes et des personnes mises en cause ou condamnées à travers la réalisation d'études statistiques ou d'articles de recherche.

L'ONDRP est aujourd'hui une institution de référence reconnue en France et à l'étranger et intervient fréquemment dans les médias, dans des conférences internationales et auprès des professionnels.

Plus de 160 études spécifiques ont été publiées par l'ONDRP depuis sa création.

LES MISSIONS



Mesurer

- > Conception et exploitation de l'enquête de victimation annuelle INSEE-ONDRP-SSMSI
- > Analyse des faits enregistrés par la police, la gendarmerie et des données du ministère de la Justice
- > Recherche et mise en cohérence des données issues des administrations, des ordres professionnels, des organismes privés et des associations
- > Mise en perspective avec les sources des organisations internationales et à l'étranger



Étudier

- > Analyses et études statistiques
- > Confrontations des travaux criminologiques avec les données obtenues
- > Expertises et partenariats



Diffuser

- > Publications régulières: formats longs ou synthétiques
- > Participation aux travaux du monde de la recherche en France et à l'étranger
- > Interventions dans des formations d'enseignement supérieur et professionnelles
- > Interventions dans les médias
- > Interventions dans des conférences nationales et internationales



LES PROJETS EN COURS



LA JUSTICE PÉNALE ET SES CRITIQUES:
analyse de l'opinion sur la Justice et les tribunaux dans le traitement de la délinquance



L'INSÉCURITÉ DES ÉTUDIANTS
dans les transports en commun



EUROPEAN HOMICIDE MONITOR:
les homicides commis dans les capitales de plusieurs pays d'Europe



LES DISCRIMINATIONS



ÉLÉMENTS DE MESURE DE LA CYBERCRIMINALITÉ



LES VOLS AVEC USAGE DE FAUSSE QUALITÉ



LES CRIMES ET DÉLITS PORTANT ATTEINTE AUX PERSONNES
et présentant un caractère sériel



LA DÉLINQUANCE ITINÉRANTE



CONTEXTES DES VIOLENCES
contre les fonctionnaires de police



LES VIOLENCES DURANT L'ENFANCE



EXPLOITATION DE CORPUS DE MOTS INJURIEUX
dans une enquête en population générale



ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ EN EUROPE

01

Les résultats de l'enquête de victimation *Cadre de vie et sécurité* 2018

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

VICTIMATION 2017
ET PERCEPTIONS DE LA SÉCURITÉ



MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Dans une période de restriction budgétaire, un dispositif d'observation et d'analyse comme l'enquête annuelle de victimation Cadre de vie et sécurité (CVS) peut être considéré comme un poste de dépenses secondaire. Pourtant l'existence d'un tel dispositif, aux côtés de données administratives encore très lacunaires et souvent perturbées, place la France parmi les pays les plus avancés en matière de dispositif de connaissance des phénomènes criminels au même titre que les États-Unis, l'Angleterre, le Pays de Galles, les Pays-Bas, la Suède, l'Australie ou encore le Mexique.

Le développement de l'enquête CVS passe donc par une plus grande visibilité de ses résultats et des opportunités de recherche qu'elle permet, notamment en poursuivant son exploitation dans le cadre des publications de l'Observatoire sur des sujets qui ne peuvent pas être traités à travers d'autres sources. Ce dispositif permet en effet de répondre à de nombreuses interrogations sur les caractéristiques des infractions et des victimes, interrogations auxquelles ne peuvent pas répondre les données administratives.

L'ENQUÊTE CADRE DE VIE SÉCURITÉ (CVS)

L'enquête CVS est conduite et financée chaque année depuis 2007 par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales. En 2014, le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) a rejoint la maîtrise d'ouvrage de l'enquête.

Elle consiste à interroger un échantillon de personnes sur les atteintes dont elles ont pu être les victimes au cours du passé récent (les deux années précédant l'année d'enquête), ainsi que sur leurs perceptions et observations en matière de sécurité.

Qui est interrogé ?

Les personnes de 14 ans et plus vivant en ménage ordinaire, partageant la même résidence principale en France métropolitaine et ayant un budget commun au sens de l'Insee, qu'elles aient un lien de parenté ou non.

Les personnes incarcérées, vivant en institution, en habitation mobile et les sans domicile fixe ne sont pas intégrés à l'échantillon. Par ailleurs les personnes mineures ainsi que celles âgées de plus de 76 ans ne sont pas interrogées sur les atteintes les plus sensibles. L'échantillon est chaque année d'environ 16 000 personnes et ménages répondants.

Comment se déroule l'enquête ?

L'Insee procède à un tirage au sort de logements parmi ceux qui ont été recensés. Ils se trouvent ainsi sur l'ensemble du territoire de la France métropolitaine, dans toutes les régions, dans tous les types de quartiers urbains ou de zones rurales. Les enquêteurs de l'Insee prennent contact avec les habitants du logement et se déplacent au domicile des enquêtés.

Quelles atteintes et perceptions sont mesurées ?

Les atteintes suivantes, qu'il y ait eu dépôt de plainte ou non :

- > Atteintes aux ménages, aux résidences ou aux véhicules: cambriolages, vandalisme, vols, escroqueries bancaires
- > Atteintes aux personnes: vols avec ou sans violence, menaces, injures, violences physiques et sexuelles (hors et dans le ménage), discriminations, corruption, arnaques.

Les perceptions suivantes :

- > Le sentiment d'insécurité ressenti au domicile et dans le quartier
- > Les préoccupations sociales
- > L'observation des phénomènes de délinquance dans le quartier
- > L'opinion relative au cadre de vie.

Ne sont pas mesurées :

- > Les atteintes pour lesquelles il n'y a pas de victime à interroger (par exemple, les homicides)
- > Les atteintes dont sont victimes les commerces (par exemple, les vols à l'étalage)
- > Les atteintes repérées sur initiative policière (par exemple, les infractions à la législation sur les étrangers).



VICTIMATION 2017 ET PERCEPTIONS DE LA SÉCURITÉ

Chaque année au mois de décembre, l'ONDRP diffuse les premières tendances de l'enquête Cadre de vie et sécurité dont la collecte a eu lieu en début d'année. C'est l'occasion de prendre connaissance des évolutions les plus récentes en matière de violences physiques ou sexuelles, de menaces ou injures, de vols ou tentatives ou encore d'actes de vandalisme.

Le recueil *Victimation 2017 et perceptions de la sécurité* présente ces résultats en tentant de concilier rigueur méthodologique, concision et clarté.

Il comprend trois parties :

- > Les atteintes aux biens
- > Les atteintes aux personnes
- > Les perceptions de l'insécurité et l'observation de phénomènes de délinquance.

Dans chaque fiche sont présentées les principales évolutions et les caractéristiques des atteintes ou perceptions.

Les indicateurs de victimation en baisse :

- > Les vols de voitures, depuis 2006
- > Les vols de deux-roues à moteur, depuis 2015

Les indicateurs de victimation stables :

- > Les vols sans effraction dans les résidences principales
- > Les vols de vélos, depuis 2015, après une forte hausse entre 2012 et 2014
- > Les injures
- > Les débits frauduleux sur compte bancaire, après une forte hausse entre 2010 et 2016
- > Les vols avec violences physiques ou menaces, après une forte baisse depuis 2013

Les indicateurs de victimation en hausse :

- > Les cambriolages, après une baisse entre 2014 et 2016
- > Les vols sans violences physiques ni menaces, après une baisse entre 2006 et 2016
- > Les menaces, depuis 2011
- > Les violences physiques et sexuelles hors ménage
- > Les violences physiques et/ou sexuelles au sein du ménage

L'insécurité ressentie au domicile et dans le quartier est en légère hausse en 2018, atteignant son niveau le plus élevé depuis 2007. Le terrorisme et les attentats demeurent le problème de société le plus préoccupant pour les Français, devant le chômage.

[↓ Télécharger le recueil Victimation 2017 et perceptions de la sécurité](#)

%

EN CHIFFRES



2% de ménages victimes de CAMBRIOLAGE de leur résidence principale en 2017

Enquête CVS Insee-ONDRP-SSMSI, 2018 ; champ : ménages ordinaires résident en France métropolitaine



0,7% de victimes de VIOLENCES DE LA PART DE LEUR CONJOINT OU EX-CONJOINT parmi les **18 à 76 ans** chaque année entre 2011 et 2017. Parmi ces victimes, **72% sont des femmes et 14% déposent plainte**

Enquêtes CVS Insee-ONDRP-SSMSI, 2012-2018 ; champ : personnes âgées de 18 à 76 ans résidant en France métropolitaine



3,3% des personnes de **14 ans et plus** VICTIMES D'ARNAQUE EN 2017 (*fraudes et escroqueries*)

Enquête CVS Insee-ONDRP-SSMSI, 2018 ; champ : personnes âgées de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine



22% des personnes de **14 ans et plus DÉCLARENT RESENTIR DE L'INSÉCURITÉ** dans leur quartier ou leur village EN 2018

Enquête CVS Insee-ONDRP-SSMSI, 2018 ; champ : personnes âgées de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine

Victimation 2017
et perceptions de la sécurité

Résultats de l'enquête
Cadre de vie et sécurité 2018

INSEE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

N°8
Les vols sans violence

Le nombre de personnes victimes d'au moins un vol ou d'une tentative de vol sans violence en 2017 est estimé à 1 096 000 soit 2,1 % de la population âgée de 14 ans et plus. Ces vols sans violence physiques ne menacent pas leur état de santé, par exemple, par des projections, sans que la victime ne s'en rende compte, ou en son absence.

Alors que l'insécurité des vols sans violence connaît une tendance à la baisse, une augmentation très significative de ce phénomène est observée pour l'année 2017 (au sein de 1 %).

2,1%
des habitants en ont été victimes EN 2017

EN CHIFFRES

Les personnes les plus jeunes sont davantage victimes de vol sans violence physique ni menaces. En effet, parmi les enquêtés de moins de 30 ans, en moyenne 3,4% se sont déclarés victimes d'un vol ou d'une tentative de vol sans violence par un entre 2015 et 2017, contre 1,2% des personnes de 30 ans ou plus.

ÉLÉMENTS DE CIRCONSTANCES ET DE DÉROULEMENT DE L'ATTENTE

Près de 90% des vols sans violence ont été commis par un individu connu de la victime.

À NOTER

73% DES VOLS DE TÉLÉPHONES PORTABLES (sans violence) sont commis sans menaces.

EN CHIFFRES

32% des vols sans violence ont été commis par un individu connu de la victime.

95% des vols sans violence ont été commis sans menaces.

1/3 des vols sans violence ont été commis sans menaces.

À NOTER

73% DES VOLS DE TÉLÉPHONES PORTABLES (sans violence) sont commis sans menaces.

N°16
Les violences au sein du couple

⚠️ Avertissement

La reformulation de la question sur les violences sexuelles pour l'enquête 2017 a eu un impact sur les résultats. Cependant, l'augmentation de ces violences constatée lors de l'enquête 2017 (non validée sur les données définitives en raison de la forte part des violences physiques) n'est pas nouvelle en 2018. Cela signifie qu'il pourrait s'agir d'une augmentation du nombre de victimes de violences sexuelles. Pour plus d'informations, voir la partie Méthodologie.

0,7%
des victimes parmi les 18 à 79 ans chaque année ENTRE 2011 ET 2017

EN CHIFFRES

72% des victimes sont des femmes.

12% des victimes ont été victimes de violences physiques et sexuelles.

56% des victimes ont été victimes de moins de 50 ans.

À NOTER

Les violences au sein du couple peuvent être de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique. Elles peuvent aussi être liées à un handicap ou à une maladie chronique.

Les violences au sein du couple ne font pas l'objet d'un traitement d'une question unique dans l'enquête « Cadre de vie et sécurité ». L'indicateur sur ces violences est donc l'ajout de plusieurs indicateurs concernant les personnes âgées entre 18 et 79 ans pour lesquelles l'existence des faits est la conjonction ou l'alternance, les violences physiques hors mariage, les violences sexuelles hors mariage, les violences physiques et/ou sexuelles dans le mariage.

Entre 2011 et 2017, en moyenne 0,7% des personnes de 18 à 79 ans se déclarent victimes de leur conjoint ou de conjointe, représentant 300 000 victimes* chaque année. Les femmes sont les premières concernées par ces violences. Elles représentent plus de 72% des victimes sur 10. En moyenne, 215 000 femmes se déclarent victimes de leur conjoint ou de conjointe chaque année entre 2011 et 2017 (soit 1,2% des femmes).

Juste en 2014, le nombre de personnes de 18 à 79 ans se déclarant victimes de leur conjoint ou de conjointe a augmenté de 10% par rapport à 2013. En 2014 et 2015, une baisse significative (au sein de 10%) du nombre de victimes a été constatée, notamment celles victimes de violences physiques. En 2017, le nombre estimé de victimes de violence au sein du couple est de 254 000.

La plupart des victimes de leur conjoint ou de conjointe ont été victimes uniquement de violences physiques (77%). Les estimations sur 10 à quinquante ans déclarent des victimes uniquement de la part de leur conjoint (11%). Des victimes de violences physiques et sexuelles ont été signalées par 12% des victimes.

EN CHIFFRES

72% des victimes sont des femmes.

12% des victimes ont été victimes de violences physiques et sexuelles.

56% des victimes ont été victimes de moins de 50 ans.

À NOTER

Les violences au sein du couple peuvent être de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique. Elles peuvent aussi être liées à un handicap ou à une maladie chronique.

N°15
Les perceptions de l'insécurité et de l'insécurité personnelle de l'individu

À l'issue des questions portant sur certaines attitudes liées par les ménages et les individus (les victimes et les vols), l'enquête « Cadre de vie et sécurité » consacre une partie de son questionnaire individuel au sentiment d'insécurité, aux préoccupations individuelles et à l'observation de phénomènes de délinquance. Ces trois aspects sont abordés dans cette partie du rapport.

Contrairement aux autres modules de victimation, les questions relatives à ce domaine sont interrogées au cours de l'enquête. Les résultats exprimés sont donc représentatifs de l'ensemble de la population âgée de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine pour l'année 2017 pour le sentiment d'insécurité et les préoccupations individuelles, et sur les deux dernières années pour l'observation de phénomènes de délinquance.

Ces questions sur l'insécurité ressentie au cours de l'année sont adressées aux personnes interrogées. Une sur la fréquence du sentiment d'insécurité ressentie au domicile et l'autre sur la fréquence du sentiment d'insécurité ressentie dans le quartier ou le village de résidence. Les réponses à ces questions laissent entrevoir une évolution positive de ces deux indicateurs avec, toutefois, une insécurité ressentie toujours plus importante à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ces questions sur l'insécurité ressentie ont un caractère subjectif par définition et les réponses fournies doivent être interprétées en prenant en considération cette subjectivité.

Les personnes interrogées sont également invitées à exprimer sur les problèmes de société constants comme les plus préoccupants pour la société actuelle par un ensemble de choix possibles dans des problèmes environnementaux ou territoriaux.

Enfin, les personnes sont interrogées sur différents phénomènes de délinquance dont elles ont ou n'ont pas connaissance au cours des douze mois précédant l'enquête dans leur quartier ou leur village, tels que la consommation excessive d'alcool, la consommation de la drogue, les délits, etc.

Cette partie présente les derniers chiffres issus de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » sur les thèmes relatifs à l'insécurité. Toutefois, plusieurs points méritent d'être soulignés, notamment les perceptions et le sentiment d'insécurité sont des questions complexes et sensibles à la subjectivité qui ne peuvent être entièrement représentatives ou évaluer des chiffres qui sont présentés dans ce rapport. Afin de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents à ces indicateurs et ainsi mieux saisir les facteurs et les enjeux à prendre en compte dans les publications de l'INSEE sur ces différents aspects afin d'être des outils de lecture et de compréhension plus fins sur ces problématiques.

N°17
Le sentiment d'insécurité ressenti dans le quartier ou le village

En 2018, environ 22% des personnes âgées de 14 ans et plus se déclarent en France métropolitaine ressentir de l'insécurité dans leur quartier ou leur village, ce qui représente plus de 15 millions d'individus. Ce phénomène connaît une tendance à la hausse significative entre 2017 et 2018 (+1 point). Les femmes se sentent davantage en insécurité que les hommes, notamment celles âgées de 18 à 29 ans.

22%
des personnes de 14 ans et plus déclarent ressentir de l'insécurité dans leur quartier ou leur village EN 2018

Proportion de personnes déclarant se sentir en insécurité dans leur quartier ou leur village

EN CHIFFRES

22% des personnes de 14 ans et plus déclarent ressentir de l'insécurité dans leur quartier ou leur village en 2018.

À NOTER

Le sentiment d'insécurité est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, notamment chez les femmes âgées de 18 à 29 ans.

02

Les phénomènes de violences

LES HOMICIDES, LES VIOLS

LES VIOLENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL

LES DISCRIMINATIONS

LA TRAITE DES ETRES HUMAINS

L'INJONCTION DE SOINS



LES HOMICIDES, LES VIOLS

L'ARME À FEU EST LE MOYEN LE PLUS UTILISÉ POUR COMMETTRE UN MEURTRE EN GUADELOUPE ET À SAINT- MARTIN

Exploitation des données des victimes d'homicides intentionnels enregistrés par l'institut médico-légal des Antilles suite aux décès suspects intervenus dans l'archipel de la Guadeloupe et dans l'île de Saint-Martin

↓ [Repères n°35 \(février\)](#)

Afin de compléter la connaissance des meurtres commis sur le territoire français, l'ONDRP a entrepris d'utiliser la source sanitaire et notamment les données enregistrées par les instituts médico-légaux (IML). Une première approche a été réalisée sur les données de l'IML de Paris avec une étude portant sur 20 ans d'examens médico-légaux. Elle a été publiée par l'ONDRP en avril 2015 (↓ [Focus n°9, avril 2015](#)).

Ces travaux ont été poursuivis avec l'IML des Antilles et la construction d'une base de données *ad hoc* dont les informations sont issues des examens pratiqués sur les victimes suite à des suspicions d'homicides intentionnels commis en Guadeloupe et à Saint-Martin. Ces données portent sur la période 2014 à 2016. Elles contiennent 35 variables décrivant le fait, les causes de la mort, le contexte spatio-temporel, les moyens utilisés et le profil des victimes. Le choix du territoire de l'étude s'est porté sur la Guadeloupe et Saint-Martin en raison du taux élevé d'homicide intentionnel par rapport à la métropole et du fait que les problèmes de sécurité sur ces territoires de la République sont souvent spécifiques.

LES FEMMES MISES EN CAUSE POUR HOMICIDE EN 2016 ET 2017

↓ [La note n°26 \(octobre\)](#)

En 2016 et 2017, 321 femmes ont été mises en cause pour homicide par les services de police et les unités de gendarmerie sur l'ensemble du territoire français. Parmi elles, les jeunes femmes sont particulièrement représentées: les moins de 36 ans en constituent 57%. On remarque une faible part de femmes étrangères mises en causes (9%), ainsi qu'une part importante de femmes sans emploi: 136, soit 44% de l'ensemble.

THE EUROPEAN HOMICIDE MONITOR: LES HOMICIDES COMMIS DANS PLUSIEURS CAPITALES EUROPÉENNES

Partenariat avec l'Université de Leyde (*Institute of Security and Global Affairs*, Pays-Bas), le Conseil national suédois pour la prévention de la délinquance et l'Institut national finlandais de recherche sur la politique juridique. Cette étude en cours porte sur les homicides commis dans les capitales de plusieurs pays d'Europe. Pour la France, l'ONDRP réalise un codage à partir de la base de données de la Cellule opérationnelle de rapprochements et d'analyse des infractions liées (CORAIL) de



la préfecture de police de Paris sur les homicides commis dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, entre 2007 et 2016.

L'HOMICIDE DANS LE MONDE : FACTEURS D'EXPLICATION DES VARIATIONS DU TAUX D'HOMICIDE DE 145 PAYS

↓ [Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice](#), vol. 60, n°2 [avril 2018]

↓ [L'Enquête mondiale sur l'homicide](#)

The Dynamic Theory of Homicide: Adverse Social Conditions and Formal Social Control As Factors Explaining the Variations of the Homicide Rate in 145 Countries. Article scientifique en collaboration avec l'Université de Montréal, rédigé à partir des résultats de l'Enquête mondiale sur l'homicide Université de Montréal/ONDRP

LE DÉPÔT DE PLAINTÉ DES VICTIMES DE VIOL

Comprendre le dépôt de plainte des victimes de viol : analyse à partir de facteurs individuels et circonstanciels. Article paru dans [Déviance et Société 2018/3 \(Vol. 42\), p. 501 - 533](#)



LES VIOLENCES EN MILIEU PROFESSIONNEL

LES VIOLENCES PHYSIQUES ET LES MENACES CONTRE LES FEMMES SUR LE LIEU DE TRAVAIL AUGMENTENT DEPUIS 2010

↓ [Flashcrim n°15 \(mai\)](#)

Le nombre de personnes se déclarant victimes de menaces augmente globalement depuis 2010 tandis que les violences physiques connaissent une tendance fluctuante sur la même période. Pourtant, en prenant en compte le sexe des victimes on relève qu'à l'encontre des femmes ces atteintes sur lieu de travail sont de plus en plus marquées depuis 2010.

LE DÉPÔT DE PLAINTÉ DES VICTIMES DE VIOLENCES SUR LE LIEU DE TRAVAIL OU D'ÉTUDES

↓ [La note n°28 \(novembre\)](#)

D'après les enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2008 à 2017, 21 % des personnes s'étant déclarées victimes de violences physiques, verbales et/ou sexuelles l'ont été sur leur lieu de travail ou d'études. Seules 7 % d'entre elles ont déposé plainte. Des facteurs sociodémographiques et circonstanciels semblent influencer sur ce comportement de plainte. Les femmes victimes de ces violences ont, toutes choses

%

EN CHIFFRES



21% des victimes de violences physiques, verbales et/ou sexuelles l'ont été sur LEUR LIEU DE TRAVAIL OU D'ÉTUDES

Enquêtes CVS Insee-ONDRP-SSMSI de 2008 à 2017 ; champ : personnes de 18 à 76 ans déclarant avoir subi au moins une atteinte au travail ou sur le lieu d'études

égales par ailleurs, 1,4 fois moins de chances de déposer plainte qu'un homme. De même, les chances de déposer plainte baissent significativement lorsque l'auteur est un collègue de travail ou d'études. Enfin, les résultats de cette étude révèlent que le type d'atteintes subies influence également le dépôt de plainte.

LES POLICIERS ET GENDARMES TUÉS ET BLESSÉS EN 2017

↓ [La note n°27 \[octobre\]](#)

15 policiers et gendarmes ont été tués durant l'exercice de leurs fonctions en 2017 (7 policiers et 8 gendarmes). Quatre sont décédés en mission lors d'opérations de police (tous policiers) et 11 en service, c'est-à-dire durant les heures de travail en dehors des missions opérationnelles (3 policiers et 8 gendarmes).

Par ailleurs, 18 316 policiers et gendarmes ont déclaré avoir été blessés ou s'être blessés dans le cadre de leurs activités, que ce soit en mission de police ou durant les heures de service. Un peu plus de la moitié ont été blessés en mission (9 386 agents actifs). Ce nombre est en baisse de 5% comparé à l'année 2016. On constate, pour les gendarmes, moins de blessures consécutives à une agression subie en mission. Cela a concerné 46% des gendarmes blessés en 2017 contre 49% en 2016. Du côté des policiers, le nombre de blessures en mission par arme est en baisse de 40% entre 2016 et 2017.

LES AGRESSIONS DÉCLARÉES PAR LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES ET PROFESSIONNELS EN 2017

↓ [La note n°29 \[décembre\]](#)

En 2017, 2 813 sapeurs-pompiers ont déclaré avoir été victimes d'une agression au cours d'une intervention. En 2016, ce nombre s'élevait à 2 280 ce qui représente une augmentation du nombre de déclarations d'agression de 23% en un an.

Pour 10 000 interventions effectuées, 6 sapeurs-pompiers ont été agressés en 2017. Ce taux est également en hausse par rapport à l'année précédente (5 pour 10 000 interventions en 2016). En 2017, les agressions de sapeurs-pompiers ont donné lieu à 955 journées d'arrêt de travail. Ce nombre est en baisse par rapport à l'année précédente où les agressions avaient donné lieu à 1 613 journées d'arrêt de travail (- 41%).

Enfin, en 2017, 382 véhicules ont été endommagés pour un préjudice estimé de 290 300 euros. Le montant estimé de ces dégradations a légèrement augmenté entre 2016 et 2017 (+ 2%).

HAUSSE DE 16% DES AGRESSIONS VERBALES CONTRE LES AGENTS DES DOUANES

↓ [Flashcrim n°17 \[septembre\]](#)

La Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) a enregistré 1 357 atteintes à ses agents en 2017, dont 813 agressions verbales, 458 passages de vive force, et 86 agressions physiques.

Le nombre d'atteintes aux agents a augmenté de 11% entre 2016 et 2017, ce qui est principalement dû à la hausse du nombre d'agressions verbales, qui s'avère être localisée dans les directions interrégionales d'Auvergne-Rhône-Alpes, d'Île-de-France, et de Roissy. De plus, 48 agents des douanes ont été blessés en 2017, contre 110 en 2016, ce qui représente une baisse importante.

La DGDDI a enregistré 36 atteintes à ses biens en 2017, contre 48 en 2016. Cette baisse est principalement liée à la diminution du nombre de destructions et dégradations de biens mobiliers et de vols.



EN CHIFFRES



9 386 POLICIERS
ET GENDARMES BLESSÉS
en mission en 2017,
en baisse de 5% en un an

Sources : DGPN/DRCPN/SDASAP/BSST,
DGGN/DOE/SDAO



LES DISCRIMINATIONS

LES INJURES SEXISTES

Exploitation des enquêtes *Cadre de vie et sécurité*

↓, *Grand angle n°47 (mars)*

Après avoir délimité les principaux traits caractéristiques des injures sexistes (victimes, lieux, moments, auteurs, conséquences, etc.) en les comparant aux injures dans leur ensemble, l'étude propose une analyse textuelle détaillée de ces propos injurieux à partir du corpus de mots tels qu'ils ont été rapportés par les victimes.

Les injures sexistes connaissent une hausse significative depuis 2010, principalement portée par l'augmentation du nombre des injures dans les espaces publics, et par une augmentation encore plus forte du nombre des injures sur le lieu de travail.

Les femmes sont nettement surexposées aux injures sexistes : leur taux de victimation est près de 10 fois supérieur à celui des hommes.

L'analyse textuelle des propos injurieux montre clairement l'association de quatre stéréotypes sexistes avec des contextes spécifiques : la figure de la « mère envahissante », intimant la victime à devenir invisible, est caractéristique des injures proférées sur le lieu de travail, adressées à des femmes occupant une position sociale élevée ; la figure de la « fille facile » correspond à des injures animalisantes et sexualisantes, accompagnées de compliments astreignants, proférées dans les espaces publics et adressées à des jeunes femmes ; la figure de la « vieille sorcière » correspond à des injures pathologisantes, proférées dans des espaces domestiques ; la figure de « l'homme déviant dans sa virilité » correspond à des injures racialisantes, proférées par des femmes dans des contextes de travail.

UN NOUVEAU MODULE D'EXPLOITATION DE L'ENQUÊTE DE VICTIMATION *CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ* SUR LES DISCRIMINATIONS

Un groupe de travail a été créé pour enrichir l'enquête de victimation *Cadre de vie et sécurité* concernant les actes à caractère discriminatoire. Il réunit la maîtrise d'ouvrage de l'enquête (ONDRP, Insee, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure), la DILCRAH (Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT), le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et des chercheurs de l'Institut national d'études démographiques (INED), de l'Université Paris X-Nanterre et l'Université Lille 1. Suite à ce travail, un nouveau module a été intégré à l'enquête 2018.

À partir de ce module, l'ONDRP a mené une étude qui sera publiée au 1^{er} semestre 2019, en vue de mieux appréhender à la fois quantitativement et qualitativement les discriminations.

%

EN CHIFFRES



2% des personnes interrogées **se déclarent VICTIMES D'INJURES SEXISTES**

97% des victimes d'injures sexistes **NE PORTENT PAS PLAINTÉ**

21% des victimes déclarent **des perturbations DANS LEUR VIE QUOTIDIENNE**

Enquêtes CVS Insee-ONDRP-SSMSI, 2007-2017 ; champ, personnes âgées de 14 ans ou plus résidant en France métropolitaine



L'INSÉCURITÉ DES ÉTUDIANTS DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

↓ [Transit safety among college students](#)

Avec l'Institut royal de technologie de Stockholm (KTH) et l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA), l'ONDRP est en charge de la partie française d'une étude sur l'insécurité des étudiants dans les transports en commun: *Transit safety among college students* (harcèlement sexuel et agressions sexuelles, perceptions de l'insécurité, précautions, suggestions pour rendre les transports plus sûrs).



LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Suite à l'adoption du Plan national de lutte contre la traite des êtres humains (2014 - 2016), l'ONDRP s'est investi, dans le cadre de la mesure 20, dans un travail partenarial avec les principaux acteurs institutionnels et associatifs impliqués dans la lutte contre ce phénomène.

Dans ce cadre, un groupe de travail composé des associations membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains », de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) et de l'ONDRP a mis au point un questionnaire portant sur les victimes de traite suivies par les associations de France. En 2018 une attention particulière a été portée sur les victimes suivies par les associations dans les centres de privation de liberté (centres de rétention administrative, zones d'attente et centres de détention). Au 16^{ème} colloque de l'Association internationale des criminologues de langue française (AICLF), l'ONDRP est intervenu sur la traite des êtres humains: mesurer l'ampleur d'un phénomène criminel sans données officielles (Lausanne, 3-5 juin).

LES VICTIMES DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS SUIVIES PAR LES ASSOCIATIONS EN FRANCE EN 2016

↓ [Grand angle n°48 \(juin\)](#)

L'enquête annuelle réalisée auprès des associations accompagnant des victimes de traite des êtres humains en France permet d'illustrer un

phénomène dont l'ampleur et les contours restent difficiles à appréhender. La seconde édition de cette enquête, qui porte sur les victimes suivies au cours de l'année 2016, vient confirmer les tendances observées dans la première. Les résultats, tributaires de l'activité et des spécificités des associations répondantes, ne peuvent pas être considérés comme représentatifs de l'ensemble du phénomène en France.

En 2016, 1 857 victimes de traite des êtres humains ont été suivies par les 24 associations ayant répondu à l'enquête. Parmi elles, près des trois quarts (74 %) étaient victimes d'exploitation sexuelle, 15 % ont subi des faits d'exploitation par le travail, principalement dans le cadre domestique, 7 % ont été exploitées à des fins de contrainte à commettre des délits, et 2 % pour une mendicité forcée. Pour 2 % des victimes, la forme d'exploitation n'a pas été identifiée par l'association.

Des victimes de près de 70 nationalités différentes ont été accompagnées en 2016 par les associations. Derrière cette diversité, près de 8 victimes sur 10 sont originaires de seulement cinq pays : le Nigéria, la Roumanie, le Maroc, l'Algérie, et la Bulgarie. Les formes d'exploitation rencontrées diffèrent selon l'origine des victimes. Les victimes nigérianes, qui à elles seules représentent la moitié des victimes, sont dans leur quasi-totalité exploitées sexuellement.

L'enquête confirme ainsi l'ampleur de l'activité des réseaux nigériens de traite prostitutionnelle en France. Les réseaux originaires des pays de l'Europe de l'Est et du Sud sont quant à eux actifs sur plusieurs formes d'exploitation, principalement l'exploitation sexuelle, la contrainte à commettre des délits, et la mendicité forcée. Concernant les victimes originaires d'Afrique du Nord, elles sont exploitées à des fins sexuelles et par le travail, y compris domestique. L'exploitation par le travail concerne 3 victimes sur 4 originaires d'Afrique de l'Ouest (hors Nigéria) et 6 victimes sur 10 originaires d'Asie.

L'analyse des résultats selon les types d'exploitation permet également de dégager des profils particuliers, notamment selon le sexe, le genre, l'origine, et les conditions d'exploitation des victimes. L'une des spécificités de cette forme de criminalité est le faible recours aux forces de sécurité, seul un tiers des victimes s'étant déplacées à la police ou à la gendarmerie, qu'elles aient déposé plainte ou non.

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS EN EUROPE AUX FINS D'EXPLOITATION PAR LE TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

L'Office central de lutte contre le travail illégal (OCLTI, Direction générale de la gendarmerie nationale) participe à une action opérationnelle d'EUROPOL visant à faire un état des lieux de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation par le travail dans le secteur de l'agriculture, dans l'ensemble de l'Union Européenne.

L'ONDRP a signé dans ce cadre une convention avec l'OCLTI, de partenariat en support technique et de mise à disposition des données qui seront collectées via un questionnaire diffusé dans toute l'Europe.





L'INJONCTION DE SOINS

L'injonction de soins (IS) est habituellement prononcée dans le cadre d'un suivi socio-judiciaire suite à des infractions à caractère sexuel, et est étendue aujourd'hui à de nombreuses atteintes comme les atteintes volontaires à la vie ou les séquestrations. Afin de disposer d'une mesure statistique au niveau national et suite aux recommandations de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ), l'ONDRP s'est associé à la Direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la Justice et la FFCRIAVS (Fédération française des Centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles) pour mettre en place une collecte nationale d'informations détaillées sur ce dispositif et en dresser un état des lieux statistique : le projet ELIS (État des Lieux de l'Injonction de Soins).

L'ONDRP a présenté en 2018 ce projet dans plusieurs événements et auprès d'institutions opérationnelles :

- > 7^{èmes} journées nationales des CRIAVS - (26, 27 et 28 septembre, Lille)
 - ↓ [Mineurs auteurs de violence sexuelle : quelles \(r\)évolutions ?](#)
- > Audition publique ministère des solidarités et de la santé / CRIAVS - (14 et 15 juin, Paris)
 - ↓ [Auteurs de violences sexuelles : prévention, évaluation, prise en charge](#)
- > Journée d'étude GCS-CRIAVS Aisne-Oise-Somme - (9 novembre, Beauvais)
 - ↓ [Réalités du pédophile 2.0. : présentation sur les caractéristiques des pédopornographes condamnés à une injonction de soins](#)
- > Présentation sur les personnes condamnées à une injonction de soins dans l'Essonne au Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Essonne (13 novembre)

ÉTAT DES LIEUX D'UN DISPOSITIF DE SOINS PÉNALEMENT ORDONNÉ : L'INJONCTION DE SOINS

↓ [Grand angle n°49 \(novembre\)](#)

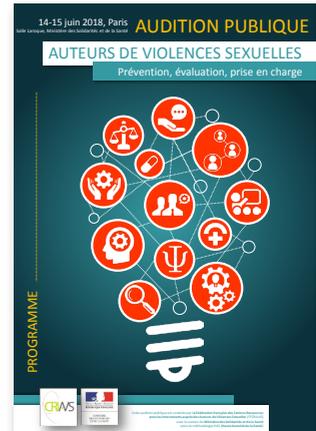
S'il n'est pas encore possible de dénombrer précisément les personnes sous injonction de soins, ce *Grand Angle* a pour objectif d'améliorer l'état des connaissances sur ce dispositif. Pour ce faire, une base de données recensant près de 1 900 individus sous injonction de soins a été constituée grâce à un travail collecte des CRIAVS et de l'ONDRP. Il a ainsi été possible d'analyser le profil de ces personnes, d'identifier différents groupes composant cette population et de mettre en évidence des facteurs influençant le fait d'être à nouveau condamné pendant l'IS.

Les résultats de ces travaux ont montré que les infractions menant au prononcé de cette mesure sont en majorité à caractère sexuel et les victimes, lorsqu'il y en a, sont mineures dans presque trois quarts des cas et sont le plus souvent connues de leur agresseur (68%). L'injonction de soins est prononcée pour une durée de 5 ans dans 42% des cas. Concernant les personnes qui sont condamnées à cette mesure,

la quasi-totalité sont des hommes de nationalité française. Leur âge moyen est de 47 ans et plus de la moitié ne sont pas en emploi (au chômage ou en inactivité). En outre, plus de la moitié ont déjà eu affaire à la Justice.

Après avoir présenté les caractéristiques de ces personnes, cette étude relève, à partir d'une analyse de classification (*two-step cluster*), trois profils distincts d'individus sous IS et met en évidence qu'un groupe est plus enclin à être à nouveau condamné ou sanctionné durant l'application de ce dispositif.

À l'aide de régressions logistiques, l'étude montre également que certains facteurs propres à la personne placée sous main de justice (PPSMJ) ou à l'infraction commise pouvaient augmenter la probabilité d'être à nouveau condamné ou sanctionné durant l'injonction de soins. En particulier, l'état matrimonial, la situation professionnelle, le fait d'avoir été en détention avant le début de l'injonction de soins et la durée déjà passée sous IS sont des facteurs influençant la probabilité d'être sanctionné pour non-respect des obligations assignées durant l'effectivité de la mesure. En outre, trois facteurs ont une influence sur le fait de commettre de nouveaux crimes ou délits et d'en être condamné, à savoir l'âge, la gravité de l'infraction ayant menée à l'IS et la durée déjà passée sous injonction de soins.



03

Vols et cybercriminalité

LES VOLS

LA CYBERCRIMINALITÉ



LES VOLS

UNE BAISSÉ DES VOLS AVEC ARME À FEU CIBLÉE EN 2017

↓, [Flashcrim n°16 \(septembre\)](#)

Entre 2009 et 2017, le nombre de vols à main armée a diminué de 65% en France métropolitaine. Cette évolution, soutenue et généralisée à l'ensemble du territoire métropolitain jusqu'en 2016, marque le pas en 2017. L'estimation de ces vols commis ou tentés au moyen d'une arme à feu est établie à partir des bilans de l'Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO, DCPJ). Cette diminution profite au secteur marchand, mais les particuliers sont davantage visés.

LE RÔLE DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ CONTRE LES CAMBRIOLAGES

↓, [Reducing Burglary de Andromachi Tseloni, Rebecca Thompson, Nick Tilley \(Springer\)](#)

Si les cambriolages de résidences d'habitation ont diminué significativement dans plusieurs pays ces 20 dernières années, ils restent encore nombreux. Outre les préjudices financiers et matériels qu'ils entraînent, ils contribuent au sentiment d'insécurité. L'ouvrage collectif *Reducing burglary* présente la première étude systématique de l'efficacité des outils de prévention des cambriolages, avec des données sur différentes régions du monde. Il comprend une contribution de l'ONDRP : *The Role of Security Devices Against Burglaries: Findings from the French Victimization Survey*.



LA CYBERCRIMINALITÉ

LES DÉBITS FRAUDULEUX SUR COMPTE BANCAIRE

↓, [Flashcrim n°14 \(mai\)](#)

En 2016, près d'un ménage sur trois dit avoir subi plusieurs débits frauduleux (32%). Cette proportion est en baisse comparé à 2015 (34%). Les ménages constatent de plus en plus souvent par eux-mêmes qu'ils ont été victimes, 69% des ménages victimes en 2016 s'étant aperçus de la fraude en consultant leur relevé bancaire contre 61% en 2014. Par ailleurs, la part des ménages ayant été alertés par leur établissement bancaire diminue au fil du temps (29% des ménages victimes en 2014 contre 22% en 2016). Dans 68% des cas signalés en 2016, le débit frauduleux a servi à réaliser des achats (58% en ligne et 10% dans un commerce traditionnel).

ÉTAT DES LIEUX DE LA CYBERCRIMINALITÉ EN FRANCE

Pénétrations de systèmes informatiques d'entreprises, vols de données sur des serveurs d'administration, campagnes de dénigrement via les



EN CHIFFRES



2 103 vols à main armée en 2017, EN REcul DE 65% DEPUIS 2009

Source : ONDRP-OCLCO - Champ : France métropolitaine



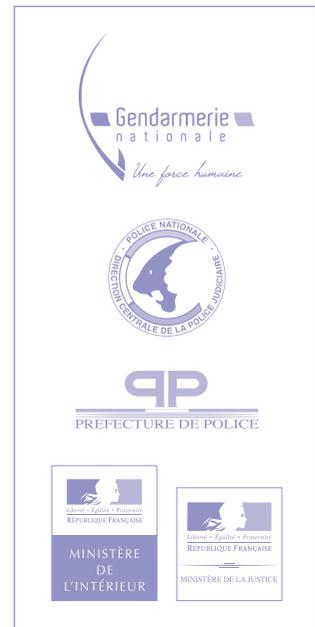
De **500 000** à **1 210 000** ménages victimes de retraits frauduleux sur compte bancaire ENTRE 2010 ET 2016

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2011 à 2017, Insee-ONDRP-SSMSI - Champ : Ménages résidant en France métropolitaine

réseaux sociaux, escroqueries à grande échelle par le vol de données bancaires, usurpations d'identité en série, pédopornographie... : s'ils ont en commun la ressource numérique, ces phénomènes sont éminemment disparates quant à la nature de leurs concepteurs, aux technologies qu'ils emploient et aux buts recherchés. L'État ne dispose toujours pas à ce jour d'une photographie fiable de ces agissements illicites. Les seuls éléments statistiques disponibles et partiels - abondamment diffusés auprès des médias - émanent de fournisseurs de solutions informatiques de sécurité.

Pourtant il existe de nombreux organismes, administrations ou services de l'État qui disposent de données sur les atteintes commises par le biais d'Internet. Afin de conduire une étude multi-sources sur la cybercriminalité et tenter de quantifier et d'analyser ce phénomène criminel, l'ONDRP a conclu les partenariats suivants :

- > Préfecture de police de Paris (DRPJ Paris) :
 - > La Brigade des fraudes aux moyens de paiement (BFMP), qui traite de nombreuses affaires liées à l'usage d'internet pour commettre des infractions avec utilisation de faux moyens de paiement
 - > La Brigade d'enquêtes sur les fraudes aux technologies de l'information (BEFTI), qui traite de nombreux dossiers liés aux systèmes de traitement automatisé de données et collecte des données sur les crimes et délits commis en utilisant internet
 - > La Brigade de protection des mineurs (BPM), pour les infractions dont les mineurs sont victimes
- > Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale : le Centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N)
- > Direction centrale de la police judiciaire : l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC)
- > Direction centrale de la police aux frontières : l'Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre (OCRIEST)
- > Direction générale des douanes et droits indirects : la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED)
- > Parquet de Paris : la section F1 (cybercriminalité)



04

Perceptions de la sécurité

LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

OPINION SUR LA PRÉSENCE LOCALE
DES FORCES DE L'ORDRE



LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

RENONCER À SORTIR SEUL(E) DE CHEZ SOI : UN COMPORTEMENT D'ÉVITEMENT TOUCHANT 17 % DE LA POPULATION

↓ [La note n°25 \(septembre\)](#)

Entre 2007 et 2017, 17 % des individus de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine ont déclaré qu'il leur arrivait de renoncer à sortir seuls de chez eux pour des raisons de sécurité. Cette forme d'évitement est principalement nocturne (89% des cas) et peut être liée à la présence de groupes jugés inquiétants aux abords du domicile (28% des cas).

Ce comportement d'évitement est plus fréquent parmi les femmes, ainsi que parmi les personnes les plus jeunes et les plus âgées. Les victimes d'atteintes personnelles renoncent davantage à sortir seules de chez elles, et ce d'autant plus si les atteintes se sont déroulées dans leur quartier ou village. De même, les individus qui déclarent se sentir en insécurité dans ce contexte renoncent plus souvent à sortir seuls de chez eux.

LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN : SITUATIONS ANXIOGÈNES ET STRATÉGIES D'ÉVITEMENT

↓ [Grand angle n°46 \(janvier\)](#)

Entre 2010 et 2013, 45% des usagers de 14 ans et plus et résidant en France métropolitaine déclarent ne pas se sentir « toujours » en sécurité dans les transports en commun.

La majorité de ces usagers se sentent en insécurité lorsqu'ils sont confrontés aux incivilités des autres passagers, ou lorsqu'il n'y a pas ou presque pas d'autres passagers dans les transports en commun. Les principaux lieux jugés anxiogènes sont le transport lui-même, et dans une moindre mesure les stations de métro et les gares. Par ailleurs, les situations dans lesquelles les usagers se sentent en insécurité peuvent varier selon leur profil (caractéristiques individuelles et habitudes de transport).

Parmi les usagers qui se sentent en insécurité, 72% ne changent pas leurs habitudes de transport, soit parce qu'ils n'ont pas d'autres possibilités pour se déplacer (notamment les jeunes usagers), soit parce qu'ils estiment que cela n'est pas nécessaire. Un peu plus d'un quart des usagers qui se sentent en insécurité mettent en place une stratégie d'évitement.

LE PROJET MARGIN ET LES PERCEPTIONS DE L'INSÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

↓ [The Dimension of Insecurity in Urban Areas – Research on the Roots of Unsafety and Fear of Crime in European Cities](#)

↓ [Margin: Tackle Insecurity in Marginalised Areas](#)

%

EN CHIFFRES



44% des individus éprouvant de l'insécurité dans leur quartier peuvent RENONCER À SORTIR SEULS DE CHEZ EUX POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

Enquêtes CVS Insee-ONDRP-SSMSI 2007-2017 ; champ : personnes âgées de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine



45% des usagers des transports en commun sont insécures c'est-à-dire ne se sentent pas toujours EN SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN



81% des usagers des transports en commun insécures considèrent LES INCIVILITÉS COMME FACTEUR ANXIOGÈNE

Enquêtes CVS Insee-ONDRP 2010-2013 ; champ : usagers des transports en commun âgés de 14 ans et plus

Cet ouvrage collectif, publié par l'Institut national de criminologie de Hongrie (*Okrn*), revient notamment sur le projet européen *Margin* auquel a participé l'ONDRP. Il comprend deux contributions de l'observatoire.

Projet financé par la Commission européenne dans le cadre du programme de recherche Horizon 2020, *Margin: Tackle Insecurity in Marginalised Areas* a eu pour objectif principal d'analyser les perceptions de l'insécurité en Europe, en fonction des individus et de leur quartier, grâce à des méthodes quantitatives et qualitatives. L'ONDRP a supervisé la collecte des données utiles à l'étude, participé à la création du questionnaire *Margin* et a, pendant plusieurs mois, mené un travail de terrain dans deux arrondissements parisiens.

The Dimension of Insecurity in Urban Areas comprend également un chapitre sur les perceptions de l'insécurité dans les transports en commun et des contributions, notamment, des universités de Barcelone et de Milan-Bicocca, de l'Institut national de criminologie de Hongrie et de la Généralité de Catalogne.



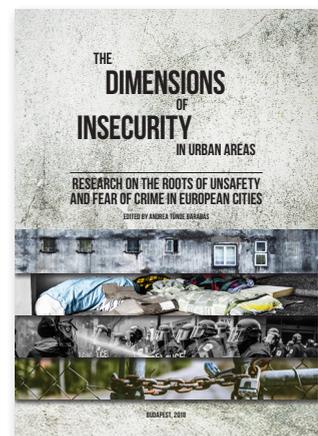
OPINION SUR LA PRÉSENCE LOCALE DES FORCES DE L'ORDRE

47 % DE LA POPULATION JUGE LA PRÉSENCE LOCALE DES FORCES DE L'ORDRE SUFFISANTE

↓, *Flashcrim* n°13 [avril]

Entre 2008 et 2017, 47 % des individus de 14 ans et plus et résidant en France métropolitaine estiment que la présence des forces de l'ordre dans leur quartier ou village est suffisante, et 48 % que leur action locale en matière de lutte contre la délinquance dans leur quartier ou village est plutôt efficace. Ces perceptions sont relativement stables dans le temps.

Les hommes et les personnes âgées ont tendance à avoir un avis plus favorable. Au contraire, les personnes résidant dans les unités urbaines de 100 000 habitants et plus et en agglomération parisienne tendent à avoir un avis plus négatif. En 2016, les habitants des quartiers prioritaires ont aussi un avis plus négatif. Les individus qui émettent un avis défavorable déclarent se sentir plus souvent en insécurité dans leur quartier ou village.



05

Activités et rayonnement de l'ONDRP

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES
ET MISSIONS D'EXPERTISE

L'ONDRP AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

LA PLATEFORME DATAGORA

LES TRAVAUX DE RECHERCHE

LES FORMATIONS

LES RENDEZ-VOUS DE LA RECHERCHE



COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES ET MISSIONS D'EXPERTISE

En 2018, l'ONDRP a assuré les communication
et les expertises suivantes :

EN FRANCE

- > Conseil régional d'Ile-de-France - la délinquance dans les transports
- > Assemblée des Départements de France - les violences conjugales
- > Université de Reims Champagne-Ardenne - les prises d'otages et situations de forcenés
- > Congrès de la Société française de psychologie (Reims) - *Au-delà du chiffre noir des violences sexuelles: comprendre le non dépôt de plainte des victimes de viol*
- > 7^{èmes} journées nationales des CRIAVS (Lille) - [↓, mineurs auteurs de violence sexuelle: quelles \(r\)évolutions](#)
- > Audition publique ministère des solidarités et de la santé / CRIAVS (Paris) - [↓, auteurs de violences sexuelles: prévention, évaluation, prise en charge](#)
- > Journée d'étude GCS-CRIAVS Aisne-Oise-Somme (Beauvais) - [↓, réalités du pédophile 2.0: les caractéristiques des pédopornographes condamnés à une injonction de soins](#)
- > Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Essonne - les personnes condamnées à une injonction de soins dans l'Essonne
- > Colloque des 25 ans de la Direction centrale de la sécurité publique au Conseil économique et social
- > Centre des Hautes Études du Ministère de l'Intérieur (CHEMI) - la cybercriminalité
- > Journée d'études organisée dans le cadre du groupe de recherche *Politiques antidiscriminatoires (CERI-Sciences Po) - l'injure homophobe: perspectives croisées*
- > Université Lyon 3 - [↓, conférence Police prédictive](#)
- > École nationale de la magistrature de Paris- les violences faites aux femmes
- > Séminaire annuel des délégués du Médiateur de la police nationale
- > Inspection générale de la gendarmerie nationale - l'ONDRP, le projet *Margin*
- > Groupes d'experts du Conseil de l'Europe - audition sur la mesure des violences faites aux femmes
- > Questure de l'Assemblée Nationale - état de la délinquance

À L'ÉTRANGER

- > Office algérien de la lutte contre la drogue et les toxicomanies, séminaire national de sensibilisation sur le thème « toxicomanie et violences » - la toxicomanie en France, son lien potentiel avec la violence

- > 16^{ème} colloque de l'Association internationale des criminologues de langue française (AICLF, Lausanne) - la traite des êtres humains: mesurer l'ampleur d'un phénomène criminel sans données officielles; les situations de crise française: vers la création d'un outil d'évaluation de la dangerosité
- > Stockholm Criminology Symposium - women's avoidance behaviours in public transport in the Ile-de-France region
- > International Symposium of the World Society of Victimology (Hong Kong) - le dépôt de plainte à la suite d'un viol
- > Eurocrim, Crimes against humans and crimes against humanity (Sarajevo) - l'Enquête mondiale sur l'homicide
- > Institut Royal de Technologie (KTH) de Stockholm, réseau Säkraplaster: conférence Crime and fear in public places:
 - *Feeling safe in public transport: analysing students' perceived safety in rail transit in Paris, France*
 - *What is needed to promote change? Final debate: research agenda and policy*



L'ONDRP AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

En tant qu'organisation reconnue pour son expertise et la qualité de ses études, l'ONDRP est régulièrement sollicité lors de débats publics ou d'événements relatifs à la délinquance et aux politiques publiques de sécurité. Il est ainsi conduit à intervenir de manière régulière dans l'espace médiatique afin de fournir un éclairage sur les évolutions de la criminalité et certaines de leurs caractéristiques.

Ainsi, en 2018, il est par exemple intervenu sur:

- > Les agressions déclarées par les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels (La Croix, 20 minutes, Le Parisien, décembre 2018)
- > Les violences sexuelles (La Croix, décembre 2018)
- > Les rivalités entre bandes (France culture, octobre 2018)
- > Les violences et les menaces contre les femmes sur le lieu de travail (L'express, BFM TV et La tribune, mai 2018)
- > Le sentiment d'insécurité (LCI - La matinale, France info, septembre 2018, Europe 1, BFM TV, Ouest France, 20minutes, janvier 2018).

Outre les grands titres de la presse nationale, régionale, les émissions télévisuelles et radiophoniques, l'ONDRP renforce sa participation aux revues et ouvrages scientifiques. L'ONDRP présente également dans la revue *Droit pénal* (Lexis nexis) un chiffre clé mensuel sur la criminalité et la justice. [↓, Droit pénal \(Lexis nexis\)](#)





LA PLATEFORME DATAGORA

L'ONDRP est présent sur les réseaux sociaux [Twitter](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#), sur lesquels il y a eu en 2018 une forte progression du nombre d'abonnés. Il s'est également associé au lancement de [la plateforme Datagora](#).

Lancée en novembre 2018, Datagora est une plateforme en ligne qui vise à éclairer le débat public. En valorisant les publications de producteurs de données ou d'études publiques, la plateforme permet de faciliter leur accessibilité et leur réutilisation par les citoyens.

La plateforme se présente comme un flux d'informations en continu, qui compile des « datapoints », un format court semblable à Twitter (250 caractères). Les « datapoints » permettent de restituer les éléments clés des publications et des études provenant de sources fiables (services statistiques publics, organismes publics, institutions, centres de recherche, think tanks, institutions de sondages, associations, organisations internationales).

Tous les « datapoints » sont liés à une source, de sorte que les lecteurs peuvent accéder à la publication ou l'étude originelle pour approfondir leur réflexion. Les « datapoints » sont également liés à des définitions afin de faciliter la compréhension du sujet.

Datagora réalise également des « datavideos », des vidéos en motion design qui permettent d'expliquer et de synthétiser une publication ou une étude. Leur format court (1-2 minutes) permet la diffusion sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram...) et la poursuite de l'effort de démocratisation des publications et des études.

L'ONDRP est un partenaire de Datagora depuis le lancement de la plateforme. L'ONDRP est un « institut certifié » par Datagora, de sorte que c'est directement l'équipe de l'Observatoire qui crée les « datapoints » relatifs aux publications et les met en ligne.

Depuis le début de ce partenariat, l'ONDRP a publié une trentaine de fils constitués de plusieurs « datapoints », afin de synthétiser :

- > Les résultats d'études récentes: vols à main armée, renoncement à sortir de chez soi pour des raisons de sécurité, femmes mises en cause pour homicide, utilité ressentie du dépôt de plainte, violences contre les personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public;
- > Les résultats d'études régulières: atteintes aux agents et aux biens de la DGDDI, policiers et gendarmes blessés et tués dans l'exercice de leur fonction, agressions des sapeurs-pompiers au cours d'une intervention, fraude documentaire et identitaire, incendies de véhicules;
- > Les résultats de l'enquête de victimation *Cadre de vie et sécurité* présentés dans le rapport annuel de l'ONDRP: atteintes aux biens, atteintes aux personnes, perceptions de l'insécurité et observation de phénomènes de délinquance.





LES TRAVAUX DE RECHERCHE

Parallèlement, et en complément de son activité statistique, l'ONDRP s'est engagé dans une démarche scientifique visant à enrichir ses productions de travaux d'analyse et d'expertise, davantage orientés vers l'explication des phénomènes criminels observés. Cet objectif nécessite de pouvoir enrichir et croiser les sources, afin de conduire des analyses plus complexes ayant vocation à alimenter la connaissance des phénomènes de délinquance et de criminalité au sens large et pouvant donner lieu à des articles publiés dans des revues scientifiques reconnues. Il s'agit notamment de confronter les données collectées et traitées aux théories criminologiques développées notamment dans les pays anglo-saxons afin de mieux comprendre le fait criminel et susciter des réflexions sur l'amélioration des politiques ou des dispositifs de prévention. Cet axe de travail s'inscrit dans les recommandations du comité scientifique du conseil d'orientation de l'Observatoire.

C'est ainsi que plusieurs articles ont été soumis à des revues scientifiques :

- ↓ [Ouvrage *Reducing burglary* \(le rôle des dispositifs de sécurité en matière de cambriolage, Springer\)](#)
- ↓ [Déviance et société \(le dépôt de plainte des victimes de viol\)](#)
- ↓ [Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice \(Enquête mondiale sur l'homicide\).](#)

Plusieurs projets partenariaux en cours à l'ONDRP s'inscrivent dans le long terme :

En collaboration internationale :

- > *Transit safety among college students* - avec *the Royal Institute of Technology*, Suède, et *the University of California, Los Angeles* (voir p. 24)
- > *The European Homicide Monitor* - avec *the University of Helsinki, Leiden University* (Pays-Bas) et *Brottsförebyggande rådet* (Conseil national suédois pour la prévention de la délinquance) (voir p. 16)

En partenariat en France :

- > La cybercriminalité (voir p. 26)
- > Les vols avec usage de fausse qualité - avec la préfecture de police de Paris
- > Les crimes et délits portant atteinte aux personnes et présentant un caractère sériel - avec la Direction centrale de la police judiciaire
- > La délinquance itinérante - avec la Direction générale de la gendarmerie nationale
- > La traite des êtres humains - avec la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) et les associations membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »
- > La traite des êtres humains en Europe aux fins d'exploitation par le travail dans le secteur de l'agriculture - avec la Direction générale de la gendarmerie nationale
- > Le contexte des violences contre les forces de l'ordre - avec le TGI de Bobigny



LES FORMATIONS

L'ONDRP intervient dans de nombreuses formations d'enseignement supérieur et professionnelles :

- > Conservatoire national des arts et métiers: master 1 *Criminologie Renseignement Radicalisation Terrorisme*
- > Université Paris II: master 2 *Sécurité et défense*
- > Université de Pau et des pays d'Adour: master 1 *Police*
- > Université de droit d'Auvergne: master 1 *Sécurité publique*
- > Institut de criminologie et de droit pénal de Paris: *DU de criminologie*
- > Institut supérieur du management public et politique: master 1 *Stratégie et décision publique et politique*
- > Institut d'Études Politiques de Paris: master 1 *Affaires Publiques*
- > École d'ingénieur en informatique et en mathématiques (EISTI): master *Risques et territoires*
- > École des officiers de la gendarmerie nationale:
 - > master *Droit et stratégies de la sécurité*
 - > master *Libertés publiques et droits fondamentaux*
- > École nationale supérieure de la police
- > Sessions nationales de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice
- > Insee - Enquête Cadre de vie et sécurité 2018: formation des formateurs d'enquêteurs



LES RENDEZ-VOUS DE LA RECHERCHE

UN SÉMINAIRE MENSUEL À L'ÉCOLE MILITAIRE À PARIS

L'ONDRP et le département « Études et recherches » organisent tous les mois le séminaire *les Rendez-vous de la recherche*, à l'École militaire à Paris. Ces rendez-vous offrent aux chercheurs et aux opérationnels de l'action publique un cadre d'échange sur un ensemble de sujets dans le domaine de la sécurité et de la justice.



LES PARTENAIRES

- > le ministère de la Justice
- > la Direction générale de la police nationale
- > la Direction générale de la gendarmerie nationale
- > la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise
- > la préfecture de police de Paris
- > l'Insee
- > le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
- > la Direction générale des douanes et droits indirects
- > le ministère de la transition écologique et solidaire
- > le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- > l'Union des transports publics
- > l'Observatoire national de la délinquance dans les transports

...

Les thématiques de séminaires proposées par l'ONDRP en 2018 :

- > **« Les auteurs d'attentats terroristes »** (février). L'analyse de la psychopathologie, des besoins criminogènes et des facteurs de risque spécifique chez les auteurs d'attentats terroristes en France avant 2012 et après; l'étude psycho-criminologique du terrorisme au féminin en France depuis 2012 – Avec Martine HERZOG-EVANS, professeur de droit pénal et de criminologie à la faculté de droit de Reims, et Marie PERRIER, doctorante et officier de gendarmerie

- > **« Styles de police et légitimité policière »** (mars). Les polices des pays développés sont confrontées à la question cruciale de la relation qu'elles construisent avec les populations, d'autant plus que leurs missions se sont diversifiées et complexifiées. Celles-ci portent sur le maintien de l'ordre, la lutte contre la délinquance mais aussi la protection des citoyens. Dans tous les cas, la légitimité et la relation de confiance sont les conditions de l'efficacité de l'action. – Avec Mathieu ZAGRODZKI, chercheur en science politique et chercheur associé au CESDIP, et Didier JOUBERT, chargé de mission auprès du Directeur central de la sécurité publique sur les questions d'organisation et de doctrine

- > **« Prison, peines alternatives et récidive: le cas français »** (mai). L'efficacité de la prison ou des peines alternatives pour prévenir la récidive fait l'objet de débats récurrents. Il manque souvent de bases empiriques solides. Les interventions ont présenté, malgré les difficultés techniques inhérentes à l'évaluation des effets des peines sur la récidive, qu'il était possible de quantifier les effets du bracelet électronique et de la semi-liberté en alternative aux courtes incarcérations. – Avec Benjamin MONNERY, maître de Conférences en économie à l'Université Paris Nanterre, Anaïs HENNEGUELLE, docteure en sciences sociales, ATER à l'ENS Paris-Saclay

- > **« L'analyse comportementale, aide à l'enquête judiciaire »** (septembre). Si l'analyse criminelle existe en France depuis de nombreuses années, l'utilisation de l'analyse comportementale a été officieuse pendant plusieurs années. Mais, depuis 2014, les services de police et les unités de gendarmerie ont recruté des spécialistes censés apporter leurs compétences en matière d'analyse comportementale. L'intervention a porté sur les méthodes mises en œuvre par le département des sciences du comportement de la Gendarmerie nationale et l'exploitation des informations collectées, ainsi que le régime juridique qui leur est applicable, dans le cadre d'une instruction. – Avec Elen VUIDARD, Capitaine de gendarmerie, Direction générale de la gendarmerie nationale, Cyril PAQUAUX, juge d'instruction, tribunal de grande instance de Paris

- > **« Le rôle de l'alcool dans les violences sexuelles: comprendre pour mieux prévenir »** (novembre). Pour mieux comprendre le rôle de l'alcool dans les violences sexuelles, les résultats de littérature internationale sont articulés aux résultats issus d'une étude expérimentale portant sur les effets de l'alcool sur la perception du consentement et les intentions comportementales d'utiliser des stratégies violentes pour avoir une relation sexuelle. Alors que les résultats ont été discutés à la lumière des modèles théoriques disponibles, une attention toute particulière a été portée à leurs implications pratiques et pour le développement d'une politique efficace de prévention des violences sexuelles. – Avec Massil BENBOURICHE, docteur en Psychologie, Ph. D. en criminologie, psychologue clinicien, université de Lille



LES PARTENAIRES (suite)

- > l'Union nationale des arbitres de football et la Fédération française de football
- > la Fédération nationale Solidarité femmes
- > la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)
- > le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse
- > les Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS)
- > l'Observatoire national des violences en milieu de santé
- > l'Agence française pour la biodiversité
- > l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques
- > le Conseil régional d'Île-de-France
- > l'institut médico-légal des Antilles
- > l'Institut d'études politiques de Paris
- > le Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (CESDIP)
- > KTH Royal Institute of Technology in Stockholm
- > the University of California (UCLA)
- > l'Istituto nazionale di statistica d'Italie
- > der Bundeskriminalamt (Allemagne)
- > El ministerio del interior d'Espagne
- > Brottsförebyggande rådet (Brå), the Swedish national council for crime prevention
- > l'Office for national statistics du Royaume-Uni
- > Statistics Denmark, Statistics Finland, Statistics Norway
- > l'Institute of Criminology and Legal Policy de l'Université d'Helsinki
- > le Centre international pour la prévention de la criminalité

...



QUELQUES TITRES à venir en 2019

LES PHÉNOMÈNES SPÉCIFIQUES DE DÉLINQUANCE

Les groupes à risques délinquants à Paris
La traite des êtres humains

LES VIOLENCES

Les discriminations
Les violences au sein du couple
Les policiers et gendarmes blessés

GÉOGRAPHIE DU CRIME

La criminalité enregistrée dans le Grand Paris
Évolution de la délinquance en Europe
Les homicides dans les capitales européennes

LES PERCEPTIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Analyse de l'opinion sur la Justice et les tribunaux dans le traitement de la délinquance

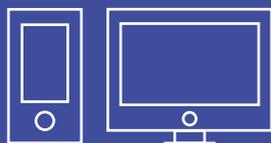
...



ÉVÉNEMENTS

L'ONDRP CO-ORGANISERA :

le Colloque international sur la sécurité des mobilités urbaines
avec le Conseil régional d'Ile-d e-France
la 6^{ème} Conférence internationale pour l'observation de la criminalité
avec le Centre international pour la prévention de la criminalité



CONSULTEZ EN LIGNE NOS PUBLICATIONS



INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ÉTUDES
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE



Retrouvez l'actualité de l'ONDRP
sur linkedin, twitter et facebook